



Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Pont de Claix

Herbeys, le 14 avril 2017

MAIRIE d'HERBEYS
27 chemin du Villard
38320 HERBEYS

Téléphone 04.76.73.63.76
Télécopie 04.76.72.09.65
commune.herbeys@wanadoo.fr
Réf : SC28/2017

GRENOBLE-ALPES METROPOLE
M. le Président
M. Christophe FERRARI
Immeuble le Forum
3 rue Malakoff
38031 GRENOBLE Cedex

Monsieur le Président,

Le nouveau plan de circulation de la commune d'Eybens, mis en œuvre à compter du 3 avril 2017, destiné à limiter la circulation rue de la République entre 7h30 et 9h30, pour préserver la tranquillité d'une quinzaine d'habitants résidant dans le tronçon concerné engendre des conséquences préjudiciables et disproportionnées pour des centaines (peut-être plus) d'autres citoyens..

En effet, toutes les nombreuses personnes qui travaillent sur Bresson ou Echirolles ne peuvent plus bifurquer à gauche et se rajoutent au flot précédant le feu rouge de la rue Jean Jaurès. Cette situation génère un bouchon monstre qui s'étend jusqu'à l'école de Brié-et-Angonnes.

La route est également bloquée pour les bus 65 et 67, rallongeant considérablement leur trajet et empêchant certaines correspondances, notamment pour les scolaires et étudiants, qui de ce fait arrivent en retard en cours (entraînant une exclusion de cours systématique dans certains établissements). Par exemple, le bus de 8h10 ne permet plus aux étudiants du Lycée Marie Curie d'arriver à l'heure en cours. Cette situation est inadmissible.

Par ailleurs, certains habitants du plateau avaient l'habitude de s'arrêter sur la place d'Eybens, pour acheter le pain, leur journal ou boire un café. Pour continuer à le faire, ils doivent faire un détour, qui, en raison de l'encombrement de la voirie, leur prend une dizaine de minutes. Pour avoir discuté avec les commerçants concernés, leurs ventes ont été clairement impactées à la baisse.

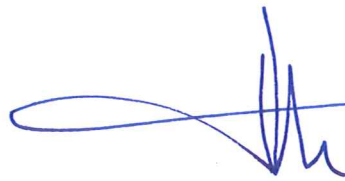
Ce bouchon monstre, créé artificiellement pour des raisons de particuliers, non conformes à l'intérêt général, génère des quantités supplémentaires de CO₂, et pénalise grandement des habitants qui se rendent à leur travail, augmentant d'environ 30 mn la durée du trajet, qui était déjà assez importante. Et ce, sans qu'aucune solution alternative ne soit proposée, ni en terme de transport en commun, ni autre ... Cela génère un antagonisme entre habitants du plateau et habitants d'Eybens préjudiciable au sentiment d'appartenance à la Métropole, et contre-productif pour la Métropole, qui est identifiée comme responsable de cette décision.

A noter de surcroît que les habitants résidants rue de la République ne pouvaient ignorer lorsqu'ils ont fait le choix de leur habitation de la contrainte que constitue la proximité immédiate d'une route devant son domicile. Que dire des habitants de Brié-et-Angonnes, après le rond-point de Tavernolles, et que faire, si là aussi, on interdisait la circulation aux heures de pointe, pour cause de circulation intense ! Que faire si Echirolles, également fermait les routes du bas de la combe de Champagnier, pour les mêmes raisons !

Cette décision a été prise pour défendre les intérêts de quelques-uns, sans solliciter l'avis des personnes concernées, que ce soient les commerçants de la place (très pénalisés par cette mesure) les usagers de la route ou des bus, et au détriment du plus grand nombre. Les intérêts particuliers ont pris le dessus sur l'intérêt général.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, mes sincères salutations.

Le Maire,
Françoise FONTANA



Copie Mme le Maire d'Eybens
Mr le Maire de Brié-et-Angonnes
Mr le Vice-Président de la voirie de Grenoble-Alpes Métropole
Mr le conseiller départemental
Conseil Municipal d'Herbeys